

AWBB
Province de Namur
Groupe Parlementaires

PV N° 05 – 2014-2015 - Réunion du 8 janvier 2015

Présents: Trausch G. (président), Martin D. et Aigret Ph.,
Invités présents : Nivarlet J., Henquet G et Lauwerys J.,
Excusés : Herquin P., Regnier M. et Servais Ch.,

Le Président souhaite la bienvenue à chacun et présente, au nom du Groupe, aux membres des organes de la FRBB et de l'AWBB ainsi qu'à tous les clubs namurois, les meilleurs voeux pour une année 2015 qui comble les souhaits personnels et sportifs de chacun.

I - Approbation du PV N° 03 de la réunion du 11 décembre 2014

Point V. Divers : ajouter le NBC.Profondeville (2624) comme club namurois toujours en compétition Coupe AWBB. Le PV est ensuite approuvé à l'unanimité des membres présents.

II – Correspondance

Le Groupe remercie les clubs qui ont répondu à l'appel à propositions de modifications au R.O.I. de l'AWBB qui seront examinées lors de l'AG de l'AWBB de ce 28 mars prochain et, en particulier le

RCS.Natoye (0466) :

- À propos du PCD138 FRBB qui permet aux clubs « nationaux » d'aligner 2 joueurs de plus de 21 ans dans les compétitions régionales ou provinciales.
- Trêves dans l'organisation des compétitions jeunes, en période d'examens scolaires

NBC.Profondeville (2624)

- Obligation d'un délai formel de réaction officielle à toute question introduite, par un membre ou un club auprès d'un organe de l'AWBB, ainsi que d'un recours en cas réponse inexistante.
- A propos de la convocation d'un arbitre en cas de litige judiciaire ouvert afin que celui-ci ne puisse pas à son tour être juge (sur le terrain) et partie (à l'audience)
- PA70 : délai de 6 semaines (à revoir) pour rencontres de jeunes remises.

Belfius Namur Capitale (1969)

- PC49 : autoriser les parents visiteurs à assister aux rencontres « jeunes » à bureaux fermés.

Andenne Basket (2187)

- PA70 : délai de 6 semaines à supprimer pour rencontres de jeunes à remettre

BC.Eghezée (1792) et de nombreux clubs

- PC76.5 : suppression du forfait pour non inscription d'un marqueur, chronométreur ou délégué aux arbitres, sur la feuille de marque.

III – Commentaires à propos des différents PV's de réunions - FRBB et AWBB

- Aucun

IV – Appel à propositions de modifications au R.O.I. de l'AWBB (AG du 28 mars 2015)

- Le président a transmis, à chaque membre, un document de travail établi par le CL et qui reprend l'ensemble des propositions de modifications au R.O.I. établi par le CDA et les provinces. Le Groupe donne un premier avis.

- Après un tour de table, une consultation écrite, de tous les membres du Groupe, et tenant compte du document déjà établi, les propositions de modification aux articles suivants, seront présentées par le Groupe pour discussion et coordination à la CL puis présentation à l'AG-AWBB :

PA97 et 102 - PC16 - PC49 - PC56 - PC70 - PC79 à supprimer - et PC89

PJ54 et PJ63 - PF16 - PM 9.4 - PM9.5 - PM9.5 et PM9.6

TTA : modification pour PC78.4 et 5 -PC82-PC83 et PC84

V. – Divers

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 12 février 2015 à 19h30** à la taverne « Le 500 » à Jambes

TRAUSCH Gérard, secrétaire ff